

PROCÈS-VERBAL

JEUDI 12 juin 1951.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à huis clos, à 10 h. 30, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Présents: MM. Bater, Bradette, Coldwell, Croll, Decore, Dickey, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*) Graydon, Jutras, Lesage, Murray (*Cariboo*), Quelch, Richard (*Ottawa-Est*), Robinson.

Le président soumet un projet de rapport préparé par le comité du programme, qui s'est réuni aujourd'hui à 10 heures.

Le Comité considère ledit projet de rapport comme ayant été lu par le secrétaire.

Une recommandation concernant les émissions radiophoniques aux pays situés derrière le rideau de fer est réservée et sera rédigée de nouveau.

Les discussions se poursuivant encore à 11 heures, le Comité décide de suspendre la séance jusqu'à 4 heures de l'après-midi, afin d'approuver le texte final du rapport.

REPRISE DE LA SÉANCE

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à huis clos, à 4 heures, sous la présidence de M. J.-A. Bradette.

Présents: MM. Bater, Benidickson, Bradette, Croll, Decore, Dickey, Fleming, Fraser, Gauthier (*Lac-Saint-Jean*), Graydon, Lesage, MacKenzie, Quelch.

Le Comité étudie de nouveau le projet de rapport.

Après discussion, le paragraphe concernant les émissions radiophoniques aux pays situés derrière le rideau de fer est adopté avec modifications.

Le projet de rapport est adopté.

Sur la proposition de M. Croll, appuyée par M. Dickey,

Il est résolu — Que le président présente le rapport modifié à la Chambre.

A 4. h. 45, le Comité s'ajourne à la discrétion du président.

Le secrétaire du Comité,

ANTONIO PLOUFFE.